

Cote du document: EB 2018/125/R.26/Add.1
Point de l'ordre du jour: 5 d) ii)
Date: 27 novembre 2018
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le programme d'options stratégiques pour le pays - République d'Angola

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Oscar A. Garcia
Directeur du
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2274
courriel: o.garcia@ifad.org

Fabrizio Felloni
Directeur adjoint
téléphone: +39 06 5459 2361
courriel: f.felloni@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-cinquième session
Rome, 12-14 décembre 2018

Pour: **Examen**

Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le programme d'options stratégiques pour le pays - République d'Angola

I. Observations d'ordre général

1. En 2017, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a procédé à l'évaluation de la stratégie et du programme de pays relatif à l'Angola (ci-après, "l'évaluation"), couvrant la période 2005-2017. À l'issue de son évaluation, il a formulé des recommandations pour le deuxième programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP). Conformément aux pratiques établies, l'accord conclusif concernant ladite évaluation, signé le 21 mai 2018, figure en appendice au nouveau COSOP (2019-2024).
2. Dans le deuxième COSOP de l'Angola, le FIDA a intégré les enseignements tirés de l'application du programme de pays précédent et adapte sa collaboration au Plan de développement national de l'Angola 2018-2022, au Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, à la Onzième reconstitution des ressources du FIDA et au Cadre de partenariat des Nations Unies pour l'Angola 2015-2019. Les trois objectifs stratégiques du COSOP sont les suivants:
 - i) Accroître durablement la production et la commercialisation en facilitant l'accès aux ressources productives et aux pratiques agricoles climatiquement rationnelles;
 - ii) Promouvoir les chaînes de valeur agricoles et l'activité agroalimentaire par des investissements qui stimulent l'activité économique rurale et la création d'emplois pour les populations rurales pauvres;
 - iii) Renforcer les capacités institutionnelles, communautaires et humaines au niveau local, et donner aux ruraux pauvres les moyens de participer véritablement à la transformation du secteur rural.
3. Le COSOP a été conçu en tenant compte des constatations et des cinq recommandations formulées par IOE dans son évaluation. Le Bureau indépendant de l'évaluation engage le Fonds : i) à continuer de se faire le champion d'un développement agricole et rural durable et axé sur les pauvres, et à faire face aux importantes difficultés relatives à la question foncière et à l'agroécologie par la concertation sur l'action publique menée; ii) à renforcer sa capacité d'appui à l'exécution et sa collaboration à l'action publique nationale; iii) à faire du développement des capacités un pilier de son action et un principe touchant tous les aspects de son portefeuille; iv) à accentuer la priorité accordée à l'autonomisation des femmes et à l'inclusion des jeunes; v) à recentrer le Projet d'appui à la pêche artisanale et à l'aquaculture.
4. La section ci-après décrit dans le détail la manière dont les recommandations issues de l'évaluation ont été prises en considération dans la formulation du nouveau COSOP.

II. Observations particulières

5. **Ciblage et développement favorable aux pauvres.** En conclusion, le Bureau indépendant de l'évaluation a indiqué que le FIDA avait raison de porter l'accent sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que sur la réduction de la pauvreté dans les zones rurales de l'Angola, et que ce choix devait demeurer la principale priorité du Fonds dans le pays. Il a aussi noté que les femmes constituaient la majorité des participants parce que l'agriculture était largement une activité féminine, et que, pourtant, les projets appuyés par le FIDA n'avaient pas visé systématiquement l'autonomisation économique ou sociale des femmes.

6. Le nouveau COSOP embrasse pleinement la première recommandation faite dans l'évaluation et propose une stratégie de ciblage structurée visant les cinq catégories de participants ci-après: i) les petits exploitants en état d'insécurité alimentaire pratiquant l'agriculture de subsistance; ii) les petits producteurs ayant un certain degré d'organisation et de potentiel de commercialisation; iii) les pêcheurs artisanaux; iv) les femmes et les jeunes (en particulier, les ménages dont le chef est une femme); v) les autres groupes vulnérables, dont les personnes handicapées, les anciens combattants et les personnes touchées par les aléas climatiques. En outre, le COSOP prévoit l'adoption du Système d'apprentissage interactif entre les sexes qui vise à renforcer la sensibilisation aux droits des femmes, et de l'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture, qui permet d'évaluer les résultats obtenus en matière d'inclusion sociale des femmes.
7. **Agroécologie et régime foncier.** Le Bureau indépendant de l'évaluation conclut que la performance du FIDA dans les domaines de l'agroécologie et du régime foncier est faible, peu de choses ayant été faites pour améliorer la gestion et l'utilisation durable des terres et des ressources aquatiques, et moins encore pour assurer aux petits producteurs ruraux pauvres l'accès et le contrôle fonciers. Ces lacunes ont risqué de compromettre les acquis positifs des projets et leur pérennité, s'agissant de la sécurité alimentaire et de la production. Dans le nouveau COSOP, le FIDA entend appuyer les projets angolais de contributions déterminées au niveau national en faveur de l'atténuation des effets des changements climatiques en investissant dans: une série de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, le captage des eaux, le choix de cultures et de variétés résistantes à la sécheresse, et l'accès à des données météorologiques et climatiques fiables, l'objectif étant d'aider les communautés vulnérables à supporter les chocs climatiques. Ces orientations peuvent être considérées comme des premières étapes dans la bonne direction, étapes qui, à l'avenir, devront trouver un prolongement dans les projets et la concertation sur les politiques menées. L'intégration de la gestion des ressources naturelles et de l'adaptation aux changements climatiques dans la note de réflexion relative au projet de programme de renforcement de la résilience des petits exploitants, présentée dans un appendice au document du COSOP, est un élément positif.
8. **Renforcement des capacités.** Le Bureau indépendant de l'évaluation a estimé que le développement des capacités, à tous les niveaux, était un domaine de l'appui du FIDA à l'Angola d'une importance particulière. Il est donc opportun que l'accent du troisième objectif stratégique du COSOP porte sur le renforcement des capacités institutionnelles, communautaires et humaines, et qu'il soit prévu de continuer de suivre – et d'amplifier – l'approche des fermes-écoles pour faciliter l'adoption, par les petits producteurs, de techniques agricoles améliorées. IOE estime que cette approche de la vulgarisation a contribué à augmenter la production et la productivité agricoles. Il salue aussi le fait que l'approche des fermes-écoles fait partie de la stratégie du FIDA concernant les activités d'éducation nutritionnelle.
9. **Suivi-évaluation et gestion des savoirs.** Par contre, IOE se dit préoccupé par le manque de coordination entre projets pour ce qui concerne l'utilisation d'indicateurs communs dans les cadres de suivi-évaluation, alors qu'une telle coordination permettrait de mesurer les progrès accomplis dans des domaines d'intérêt commun. Le Bureau salue la volonté indiquée dans le COSOP d'établir des rapports sur les indicateurs du Cadre de résultats et d'inclure dans le système de gestion des savoirs: i) l'utilisation du système de suivi-évaluation du Ministère de l'agriculture et du développement rural; ii) l'accent porté à la promotion de l'apprentissage et de la gestion des savoirs, notamment par la participation des parties prenantes et des bénéficiaires au suivi-évaluation; iii) l'appui aux manifestations concernant l'apprentissage et l'échange de savoirs; iv) l'action menée pour capitaliser l'expérience et les savoirs locaux et régionaux au niveau de la concertation sur les politiques nationales et l'amélioration de la gestion des initiatives de développement national.

10. Afin d'améliorer la qualité du suivi et de l'évaluation, il est prévu dans le COSOP de former le personnel des projets dans le cadre de l'initiative de don du Programme relatif au suivi-évaluation rural (PRiME). Toutefois, le COSOP aurait été mieux argumenté s'il avait comporté le détail du niveau des ressources et les sources de financement nécessaires (par exemple, les dons ordinaires ou les contributions supplémentaires du FIDA) pour appuyer le programme renforcé sur la gestion des connaissances et l'élaboration des politiques.
11. **Appui à l'exécution.** Le FIDA n'a pas de bureau de pays en Angola et aucune présence dans ce pays n'est prévue dans les années à venir. Selon l'évaluation faite par IOE, le recrutement d'un facilitateur de projet du FIDA, un expert national respecté en Angola, entre 2003 et 2013, a donné de bons résultats quant à l'appui à l'exécution et aux partenariats. Malheureusement, cette solution a été abandonnée en 2014. IOE a recommandé que le FIDA renforce sa capacité d'appuyer le programme de pays en Angola. Cette recommandation est particulièrement importante, compte tenu du poids du portefeuille du Fonds en 2018 et des plans visant à l'élargir davantage en 2019. Le COSOP ne traite pas explicitement cette question et l'accord conclusif reporte toute décision concernant la présence dans le pays à la fin de 2019. Il est manifeste que le FIDA renforcera sa présence dans la sous-région par l'intermédiaire de son centre situé en Afrique du Sud. Toutefois, l'expérience a montré combien une interaction continue entre les partenaires nationaux, les organismes internationaux et les équipes de gestion de projets est importante. Le rétablissement d'un poste de facilitateur national pourrait s'avérer une solution rentable.

III.Observations finales

12. En conclusion, le Bureau indépendant de l'évaluation estime que le nouveau COSOP pour l'Angola illustre la volonté du FIDA de suivre les recommandations qu'il lui avait adressées en 2018, conformément à l'accord conclusif. Il reste disponible pour toute demande d'appui, selon que de besoin.